

Le Monde

Comptabilité d'entreprise : « Exiger que la matérialité s'étende au-delà du domaine économique est en réalité simpliste »

Emmanuel Faber, président de l'organisme international chargé de la normalisation comptable extrafinancière, l'ISSB, conteste dans une tribune au « Monde » les critiques adressées, en Europe, au projet proposé par cet organisme.

La comptabilité extrafinancière, dont la finalité est de mesurer les liens d'interdépendance qui existent entre une entreprise et son écosystème, et de favoriser l'évolution des entreprises vers des modes opératoires plus soutenables, est un enjeu climatique et social immense. En effet, détourner ne serait-ce que 1 % de la capitalisation financière mondiale chaque année grâce à de nouvelles normes comptables financerait les 4 000 milliards d'euros nécessaires à une transition juste à l'échelle de la planète.

Encore faut-il, pour que cette bascule des marchés s'opère, que l'on soit en mesure de compter tout ce qui compte. Pour ce faire, une réponse mondiale est en cours d'élaboration au sein de l'International Sustainability Standards Board ([ISSB](#)), sous l'égide de la Fondation [IFRS](#) (l'organisme international des normes comptables), adoubée par les autorités internationales de régulation des marchés financiers.

Ce qui compte, en comptabilité d'entreprise, est ce qui est matériel : une information dont l'omission pourrait influencer la décision d'acheter ou de vendre des actions d'une entreprise, ou de lui prêter ou pas des capitaux.

Dans ce domaine, l'Europe a fait un choix normatif ambitieux, en exigeant que la matérialité s'étende au-delà du domaine économique : en plus de ses bailleurs de fonds, il s'agit pour l'entreprise de compter tout ce qui importe pour toutes ses parties prenantes. Pour définir cette approche, un terme a été choisi : la « double matérialité » – « Corporate Sustainability Reporting Directive » ([CSRD](#)), ou directive sur la publication d'informations extrafinancières pour les grandes entreprises.

Une triple illusion

Evidente de prime abord, cette conception est en réalité simpliste. Devenue le cri de ralliement de ceux qui rejettent en bloc la matérialité ordinaire des marchés financiers, désormais réputée « simple », elle entretient une triple illusion et porte un angle mort dangereux.

La première illusion est que la puissance performative de la matérialité serait en soi transposable hors de l'économie. Séduisant, mais piégeux. La matérialité d'une information sur les marchés est sanctionnée par une décision immédiate, claire et forte : acheter ou vendre. Or, le volet non économique d'une double matérialité ne motive aucune sanction immédiate, claire ou forte. Un sujet majeur pour un acteur sera en effet secondaire pour un autre.

Par exemple, la pollution d'une rivière entraînera des préoccupations bien différentes selon qu'il s'agit de la municipalité qui supportera le coût de la dépollution, de l'association de pêche locale qui déplorera la disparition de son espèce favorite, ou d'une ONG qui ne décomptera au contraire que les espèces protégées.

En résumé, il n'y a pas de dénominateur commun des préoccupations, et donc pas de matérialité stable, mais seulement une myriade d'utilisations parcellaires de l'information, dont l'impact est infime en comparaison de la puissance de la matérialité qui dirige les flux des marchés financiers.

Mélange des genres et faux espoirs

La deuxième illusion est que la double matérialité permettrait la comptabilisation exhaustive des impacts d'une entreprise. C'est irréaliste. Pour une mesure physique précise des impacts sur la biodiversité par exemple, il faudrait générer des millions de points de référence de bio-équilibres en données GPS : un travail titanesque pour la science et les pouvoirs publics, incompatible avec l'urgence de la transition. A défaut, la double matérialité produit donc une liste d'informations éclairant le travail des parties prenantes. C'est bien sûr utile, mais attention au mélange des genres et aux faux espoirs.

Car la troisième illusion est que la double matérialité serait coercitive pour les entreprises, et donc efficace en soi. On entend souvent qu'elle seule conduirait les entreprises à se conformer aux accords de Paris sur le climat. C'est inexact : pas plus qu'une norme comptable ne peut obtenir d'une entreprise qu'elle augmente son bénéfice de 10 %, une norme extracomptable, même en double matérialité, ne peut obtenir qu'elle réduise ses émissions de 10 %. La double matérialité n'est donc pas un Graal, et ne doit pas occulter le besoin d'ambition politique pour la transition.

Cette triple illusion pousse la matérialité financière dans un angle mort, la réputant inefficace, même si ce jugement expéditif ne résiste pas à l'examen des faits : la norme sur le climat de l'Europe, finalisée peu de temps après la norme internationale de l'ISSB, s'est avérée identique à celle-ci sur tous ses points clés, comme l'a confirmé la Commission européenne elle-même dans un [communiqué](#) le 31 juillet.

Interdépendance

Surtout, ce mépris à l'égard de la matérialité des marchés financiers est dangereux, car c'est bien elle, et elle seule, qui pourra réorienter des milliers de milliards d'euros en faveur de la transition dans le temps imparti. Les marchés des capitaux sont donc l'allié indispensable de politiques publiques fortes, à condition bien sûr de disposer de la bonne comptabilité.

Pour ce faire, l'ISSB, dans sa norme générale, a redéfini le champ d'application de la matérialité comptable : « *L'entreprise et ses ressources et relations tout au long de sa chaîne de valeur forment ensemble un système interdépendant (...), ce qui contribue à leur préservation, leur régénération et leur développement, ou à leur dégradation et leur épuisement (...) et sa capacité à créer de la valeur pour elle-même est inextricablement liée à la valeur qu'elle crée, protège ou érode pour les autres.* » Il peut donc devenir comptablement pertinent pour l'entreprise de veiller à la régénération des capitaux humains, sociaux et naturels qu'elle mobilise.

Seule cette révolution permettra de financer la transition climatique et sociale à l'échelle nécessaire. Il est donc urgent d'éteindre des querelles hors-sol et que les efforts convergent vers l'intégration de l'interdépendance entre économie et écologie dans le logiciel de la finance. L'une ne sera rien sans l'autre.